



P.P. CH-3003 Berne, OFJ

Aux destinataires selon la liste annexée

Référence du dossier : 2.3.1 Elektronische Kommunik./1

Votre référence :

Notre référence : GER

Berne, le 18 juin 2007

Ordonnance sur la communication électronique dans le cadre d'une procédure administrative: Ouverture de la procédure d'audition

Mesdames et Messieurs,

Le 1^{er} janvier 2007 est entrée en vigueur la nouvelle loi du 17 juin 2005 sur le Tribunal administratif fédéral qui introduit dans la loi sur la procédure administrative fédérale diverses dispositions autorisant et régissant la communication électronique entre les particuliers et les autorités fédérales dans le cadre des procédures administratives. Il est nécessaire de concrétiser ces dispositions et d'exécuter les mandats législatifs qu'elles contiennent. Une nouvelle ordonnance fédérale est indispensable à cet effet.

Le Département fédéral de justice et police a chargé l'Office fédéral de la justice de consulter les milieux directement concernés par le projet d'ordonnance sur la communication électronique dans le cadre d'une procédure administrative. Une audition conférentielle aura lieu :

le 5 juillet 2007

de 10 à 12 h.

**dans le salon 1 du Bernerhof,
Bundesgasse 3, Berne.**

Vous êtes priés de confirmer votre participation d'ici au 27 juin 2007 auprès de Mme Cornelia Perler (tél. 031 322 47 44 ; courriel : cornelia.perler@bj.admin.ch).

Office fédéral de la justice OFJ
Luzius Mader, Prof. Dr. iur.
Bundesrain 20, 3003 Berne
Tél. +41 31 322 41 02, Fax +41 31 322 84 01
luzius.mader@bj.admin.ch
www.ofj.admin.ch

Vous trouverez en annexe, pour avis, le projet d'ordonnance et les explications qui s'y rapportent. Des exemplaires supplémentaires du dossier envoyé en consultation peuvent être obtenus à l'adresse suivante: Office fédéral de la justice, Domaine de direction du droit public, Bundesrain 20, 3003 Berne, Cornelia Perler (courriel : cornelia.perler@bj.admin.ch).

Pour d'autres renseignements, vous pouvez vous adresser à M. Philippe Gerber (tél. : 031 324 87 70 ; courriel : philippe.gerber@bj.admin.ch).

En vous remerciant pour l'attention que vous accorderez à notre demande, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Office fédéral de la justice

Domaine de direction Droit public

Luzius Mader
Vice-directeur

Annexes:

- projet mis en audition et rapport explicatif (d, f)
- liste des organisations consultées (d, f)



Liste des organismes consultés

- ❖ Swisscom SA, Alte Tiefenastr. 6, 3048 Worblaufen
- ❖ Privasphere SA, PrivaSphere AG, Jupiterstrasse 49, 8032 Zürich
- ❖ La Poste Suisse, Viktoriastrasse 21 - 3030 Berne
- ❖ QuoVadis Trustlink Schweiz AG, Brügglistrasse 2, 8852 Altendorf
- ❖ Fédération suisse des avocats, Marktgasse 4, Postfach 8321, 3001 Bern
- ❖ eCH, Amthausgasse 18, 3011 Bern